

---

Adresse de la société populaire et de la commune de Rodez (Aveyron) qui annoncent avoir armé et équipé deux cavaliers et offrent des dons patriotiques en argenterie et métaux provenant des dépouilles de ses églises, lors de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire et de la commune de Rodez (Aveyron) qui annoncent avoir armé et équipé deux cavaliers et offrent des dons patriotiques en argenterie et métaux provenant des dépouilles de ses églises, lors de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794 ) pp. 70-71;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1964\\_num\\_85\\_1\\_31768\\_t1\\_0070\\_0000\\_11](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_31768_t1_0070_0000_11)

---

Fichier pdf généré le 15/05/2023

més en totalité à 5770 l. ont été vendus 30.620 l., c'est-à-dire près de 6 fois l'estimation.

L'on sait cependant qu'en général les bâtiments sont de valeur presque nulle dans les campagnes. Qu'on juge, d'après cet aperçu des espérances qu'on doit concevoir pour la vente des fonds de terre. Déjà les premières enchères de différents biens mis en vente ont triplé l'estimation. »

BLÉTERIE.

### 39

La société populaire et la commune de Mézidon (1) apprennent qu'elles ont célébré l'anniversaire de la mort du dernier tyran des Français, et qu'elles ont remplacé l'arbre de la liberté, qui étoit sec, par un arbre vert.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Mézidon, 21 pluv. II] (3)

« Citoyens représentants,

Toujours fidèles à exécuter vos décrets, nous remplaçâmes hier l'arbre de la liberté qui étoit sec, par un chêne vert. Nous célébrâmes aussi l'anniversaire de la mort de Louis Capet. De tels auspices sont pour nous un sûr garant que notre arbre reprendra racine. Législateurs, restez fermes à votre poste, et nous fêterons bientôt l'anniversaire de la destruction de tous les tyrans de la terre. Occupez-vous à dévoiler les faux patriotes qui déclarant une guerre impie aux véritables républicains, n'ont d'autre but que de dissoudre la Convention nationale, en la faisant calomnier. Frappez, frappez ces monstres, et la liberté sera délivrée de ses ennemis les plus dangereux. S. et F. »

MANCHON (maire), CHEVALIER le jeune (présid.),

MANCHON, fils (secrét. de la Sté),

LE ROY (secrét. de la municip.),

CIERULIN (secrét. de la Sté).

### 40

La société populaire de Longvillers-Boncourt (4), demande que le nom de Noailles, que portoit le lieu de la réunion de la société, soit changé. Elle dépose sur l'autel de la patrie 2.225 liv. 2 s. en assignats, 313 l. 2 s. en numéraire, une croix d'argent, 149 chemises, 3 draps et autres effets : ces dons sont pour les défenseurs de la patrie, pour leurs veuves et leurs enfans. A ces dons les communes du canton ont joint toute l'argenterie de leurs églises. Elle invite la Convention à rester à son poste jusqu'à la destruction des ennemis de la République.

Mention honorable, insertion au bulletin (5).

(1) Et non Messidon (Calvados).

(2) P.V., XXXI, 294. B<sup>in</sup>, 28 pluv.; Ann. patr., n° 413.

(3) C 292, pl. 942, p. 3.

(4) Et non Longueville-Boncourt (Oise).

(5) P.V., XXXI, 294 et 376. B<sup>in</sup>, 27 et 29 pluv.

Renvoyé au comité de division pour changer le nom du canton, et la députation est invitée aux honneurs de la séance (1).

### 41

Le citoyen Boinvilliers (2) fait offrande d'un ouvrage de morale et de politique.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité d'instruction publique (3).

### 42

La société montagnarde, la commune chef-lieu du département de l'Aveyron, font offre à la Convention de toute l'argenterie de leur église, consistant en 800 marcs d'argent, 11846 liv. de bronze, 332 liv. de cuivre rouge, 326 liv. d'étain, 402 quintaux de fer, 13 quintaux 30 liv. de plomb, plus de 350 quintaux de matière de cloches : elle annonce qu'elle vient d'équiper deux cavaliers Jacobins, et qu'elle a le cinquième de sa population aux frontières.

Mention honorable et insertion au bulletin (4).

[Rodez, s.d.] (5)

« Législateurs,

Réunis en assemblée générale avec tous les habitans de Rodez convoqués dans le temple de la Raison, nous venons d'éprouver son heureuse influence, et de lui rendre un hommage digne d'elle.

Après une discussion paisible et large, nos concitoyens ont vu le danger dont menaçoit l'unité de la République la bizarrerie de la diversité des cultes extérieurs, et l'impossibilité de les réduire à un seul sans les détruire tous.

Ils se sont convaincus de l'inutilité des pantomimes soi-disant religieuses aussi indifférentes à la divinité qui en étoit l'objet apparent, que profitables aux seuls principaux acteurs qui en avoient les honneurs et la direction.

Ils ont senti le besoin de faire disparaître tous les intermédiaires qui s'opposoient à la communication intime de l'homme avec son auteur.

Que l'esclave toujours vil et rampant s'adresse à un autre esclave pour faire parvenir à son maître ses humbles et timides supplications.

L'homme libre a la conscience de sa dignité, il sait que l'hommage d'un républicain n'a pas besoin d'interprète de chant ou de cérémonie pour être agréable à l'Eternel.

Que la superstition et l'idolâtrie se réfugient dans des temples, l'homme vertueux porte dans son cœur celui de la divinité.

Pénétrés de ces motifs, élevés à la hauteur

(1) M.U., XXXVI, 470.

(2) J. Et. Judith Forestier, dit Boinvilliers, devint professeur de Belles-Lettres à l'Ecole centrale de l'Oise. Il s'agit ici de « L'esprit du Contrat social, suivi de l'Esprit du Sens commun, de Th. Paine » (B.N., 8° Lb<sup>in</sup> 3571).

(3) P.V., XXXI, 294. F.S.P., n° 228; J. Mont., n° 95.

(4) P.V., XXXI, 294. B<sup>in</sup>, 28 pluv. (suppl<sup>t</sup>); Mon., XIX, 496; C. Eg., n° 547; J. Sablier, n° 1143.

(5) C 291, pl. 926, p. 30, 31.

des circonstances, tous les citoyens de Rodez ont librement dans l'effusion de la joie, les épanchements de la fraternité, et les transports de l'enthousiasme le mieux prononcé, voté à l'unanimité la renonciation solennelle à tout culte extérieur et public, au milieu des cris mille fois répétés des expressions synonymes : Vive la République, Vive la Montagne, Vive la Convention.

Revenus à jamais des longues erreurs de nos yeux, nous nous félicitons de pouvoir l'utiliser en déposant dans les creusets ou les fonderies de la Nation, les résultats aussi pompeux que stériles du luxe de nos pontifes et de la pieuse crédulité de leur troupeau.

La commune de Rodez s'enrichit en vous offrant les magnifiques dépouilles de ses églises; elles consistent en 800 marcs d'argent, trente-cinq mille trois cent quatre vingt seize livres de matière de cloche; quarante mille deux cent soixante deux mille (*sic*) livres de fer, onze mille huit cent quarante six livres de bronze, trois cent trente-deux livres de cuivre rouge, treize cent trente livres de plomb et trois cent vingt six livres d'étain.

Le bruit du canon et celui du tambour étant les seuls signaux de ralliement des républicains, nous allons travailler à la démolition de nos clochers, qui désormais insulteroient inutilement à l'égalité en rappelant des souvenirs qui sont déjà loin de nous, un seul sera conservé, parce qu'il présente un monument cher aux amis des arts, et que sa forme se prête à des changements qui permettent de le consacrer à la Liberté.

En extirpant jusqu'aux derniers vestiges du fanatisme, nous avons fait un grand pas vers la paix de l'intérieur, pour concourir à assurer celle du dehors.

Le cinquième de notre population est aux frontières et par plusieurs envois de couvertures, de roupes, de chemises, de bas et de souliers nous avons cherché à nous acquitter d'une partie de ce que nous leur devons.

Nous venons d'armer et d'équiper complètement deux cavaliers jacobins et d'ouvrir une souscription en faveur de nos frères d'armes et de nos concitoyens qui ont scellé de leur sang ou de leur vie le triomphe de nos armes au port de la Montagne.

C'est à vous, Représentants du plus puissant des peuples, puisqu'il est le plus libre, à dicter, avec la paix, l'arrêt de mort des tyrans, leur acte d'accusation est dressé, que leur procès ne dure pas autant que celui de Capet.

Et restez à votre poste jusqu'à ce que tout ce qui porte le nom de roi ait été forcé d'abandonner le sien. »

S. P. CHAMBRON (*secrét.*), FUALDÈS (*présid.*),  
FUALDÈS.

### 43

Le citoyen Brion, graveur, auteur de cartes de différens départemens, et qui a déjà présenté à la Convention nationale une gravure représentant l'assassinat de Le Peletier, a dévoué son burin à la description des faits les plus importants de la Révolution. Il fait hommage d'une gravure représentant l'assassinat de J.P.

Marat le 13 juillet 1793. Au bas de ce tableau, il transmet à la postérité l'époque de ce grand attentat et cite les dernières paroles de l'*Ami du Peuple* : « Ils n'ont pu me corrompre, ils m'ont assassiné » (1).

Un membre [LALOY] demande que cette gravure soit déposée dans la salle des séances de l'assemblée, après qu'elle aura été examinée par le comité d'instruction publique, et qu'il en soit fait mention honorable.

Décrété (2).

### 44

La société populaire de Longwy fait don, pour les défenseurs de la patrie, de 320 chemises, 66 paires de bas, 25 paires de guêtres, 3,290 chemises, provenant des différentes communes du district, et une multitude d'autres effets, pour les braves soldats qui combattent pour la liberté aux frontières.

Mention honorable, et insertion au bulletin (3).

[Longwy, 26 frim. II. Au repr. Ehrmann (4)] (5)

« Citoyen représentant,

La Société populaire s'est empressée au reçu de ta lettre du 17 courant de seconder tes vœux, elle a nommé des commissaires qui, sur le champ se sont rendus dans les magasins militaires et y ont fait triller (trier) 4000 paires de souliers des meilleurs de ceux y existant qui avoient été refusés par les représentants du peuple le 15 juillet (vieux style) que tu recevras ainsi que 21 paires fournies par la Société populaire et 61 par la municipalité, mais ceux-ci sont de meilleure qualité. Tu recevras aussi 320 chemises de la Société, 2 manteaux, 5 pantalons, 66 paires de bas, 25 paires de guêtres de toile et 7 d'étoffe, 9 paires de culottes, 2 bonnets de police, 5 vestes, 3 paires de bottes, 2 sacs à (en) pean et 6 habits. Tous ces articles proviennent de dons patriotiques faits par les sociétaires, tu recevras aussi 3290 chemises provenant des différentes communes du district où la Société a envoyé des commissaires. Déjà on a dû recevoir à l'armée un premier envoi de 1100 paires de souliers dont 600 avoient été fournis par le district ainsi que 600 chemises, le surplus de l'envoi avoit été tiré des magasins militaires.

Tu n'as pas l'idée du zèle que chaque habitant de cette commune et de ce district a montré pour les dons patriotiques à l'instant où ils ont connu les besoins de nos braves frères d'armes, ils eussent donné beaucoup plus s'ils n'avoient été dévastés, la campagne passée, par les satellites des tyrans.

(1) Minute du P.V. (C 290, pl. 909, p. 1).

(2) P.V., XXXI, 294. B<sup>n</sup>, 27 pluv. (2<sup>e</sup> suppl<sup>t</sup>); *Audit. nat.*, n° 511; *J. Mont.*, n° 95; *F.S.P.*, n° 228; *J. Sablier*, n° 1143; *J. Matin*, n° 553; *J. Fr.*, n° 510; *Mon.*, XIX, 498.

(3) P.V., XXXI, 295. B<sup>n</sup>, 28 pluv. (suppl<sup>t</sup>); *Mon.*, XIX, 486; *J. Fr.*, n° 510; *J. Sablier*, n° 1143.

(4) Il était alors en mission près l'A. de la Moselle, à Sarrebrück.

(5) C 291, pl. 926, p. 32.